

MODALITÉS D'ACCUEIL AU CENTRE DE LANGUES

Mesures générales applicables aux visiteurs

- Prise de température à chaque entrée dans l'enceinte de l'IF et désinfection des mains
- Port du masque obligatoire
- Respect de la distanciation sociale
- Vérification de l'identité de chaque candidat sur le registre tenu par les vigiles
- Accueil de 10 personnes maximum (sur rendez-vous, convocation ou pour inscription en cours ou à un examen)
- Déplacement limité au strict nécessaire à l'intérieur de l'Institut français

Accueil au secrétariat du Centre de langues

Les informations sont communiquées sur le site et en réponse via WhatsApp ou par mail. Merci de limiter vos déplacements aux inscriptions, passations et retraits d'attestation.

A l'entrée dans le bureau du secrétariat, vous êtes priés de :

- Vous laver les mains avec le gel sanitaire
- Vous installer à distance du bureau
- Présenter les pièces qui vous sont demandées
- Pièce d'identité et copie de la pièce d'identité
- Deux photos d'identité

Consultez les documents « PROTOCOLE » figurant sur le site de l'Institut français <https://if-benin.com/>

Le secrétariat du Centre de Langues est ouvert au public

Lundi de 14h à 17h - Mercredi de 9h à 12h

TEF ET TCF

Les calendriers figurent sur le site de l'Institut français (Cf. **Calendrier des TEF** - juin/juillet 2020 et **Calendrier des TCF** - juin/juillet 2020).

COURS DE LANGUES

Des cours particuliers accueillant de 1 à 3 apprenant(s) sont organisés à la demande. Le tarif mentionné dans la grille tarifaire de l'Institut français du Bénin (10 000 Fcfa/h) sera adapté à la situation particulière et sera fonction du nombre d'inscrits. Des cours de préparation au TEF et TCF sont organisés.

EXAMENS DELF-DALF

Les dates d'examens DELF-DALF et d'inscription aux examens sont indiquées dans le document "**Examens DELF-DALF - juin/juillet 2020**". Les informations complémentaires vous seront communiquées lors de l'inscription.